



# Publication communale No 17

Faug, le 17 août 2022

## Enquête publique

La Municipalité soumet à l'enquête publique, **du 24 août au 22 septembre 2022**, le dossier suivant :

<b>Propriétaire :</b>	BRÜGGER Daniel et HÜRLIMANN Mirjam, à Faoug
<b>Parcelle :</b>	405, Sur la Croix A1 + A3
<b>Coordonnées :</b>	2'572'670/1'195'085
<b>Nature des travaux :</b>	Modification du chauffage à mazout par un système de chauffage par pompe à chaleur extérieure par habitation.
<b>Dérogação :</b>	--

Ce dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Les remarques ou oppositions sont à adresser par recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

## Emondage des haies – élagage des arbres

La Municipalité de Faoug rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

### Emondage des haies :

- à la limite de la propriété ;
- à une hauteur maximale de 0.60 m. lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m. dans les autres cas.

### Elagage des arbres :

- au bord des chaussées, à 5 m. de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2.50 m. de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail **d'ici au 14 octobre 2022**, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

## Déchetterie communale

La déchetterie sera exceptionnellement fermée le **jeudi 15 septembre 2022**.

## Offre d'emploi

### **Poste de secrétaire communal(e) adjoint(e) à 100% (partage de poste possible)**

Sous la responsabilité de la municipalité, vous garantissez le bon fonctionnement administratif du greffe municipal et du contrôle des habitants.

### Profil souhaité :

- CFC ou diplôme dans le domaine du commerce
- Expérience professionnelle dans le secteur de l'administration.
- Avoir de la sensibilité pour les affaires publiques et le service à la population
- Bonne maîtrise de la langue française, bonne connaissance de l'allemand un plus
- Autonomie et sens de l'organisation, des responsabilités, rigueur, initiative et précision d'exécution
- Sens de la communication, de l'accueil, de la collaboration et du travail d'équipe

**Offre d'emploi plus détaillée disponible sur [www.faug.ch](http://www.faug.ch)**

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> octobre 2022 ou à convenir

**Renseignements :** Commune de Faoug, au **026 670 14 10**.

**Délai de postulation :** 9 septembre 2022 par courriel à [info@faoug.ch](mailto:info@faoug.ch) avec un dossier complet.